

MAÇON



Former de futurs salariés, des chefs d'équipe, des encadrants et collaborateurs dans les entreprises et structures publiques ou privées du bâtiment et travaux publics.

PUBLIC CONCERNÉ :

- Après un CAP
- Autres parcours* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation).

PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- La réponse pour une inscription se fait sous 15 jours à réception du dossier complet.

- Pour des inscriptions en cours d'année ! *Nous contacter*

TARIFS :

Formation gratuite pour le candidat en contrat d'apprentissage

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal (*pour plus d'informations, veuillez nous contacter*).

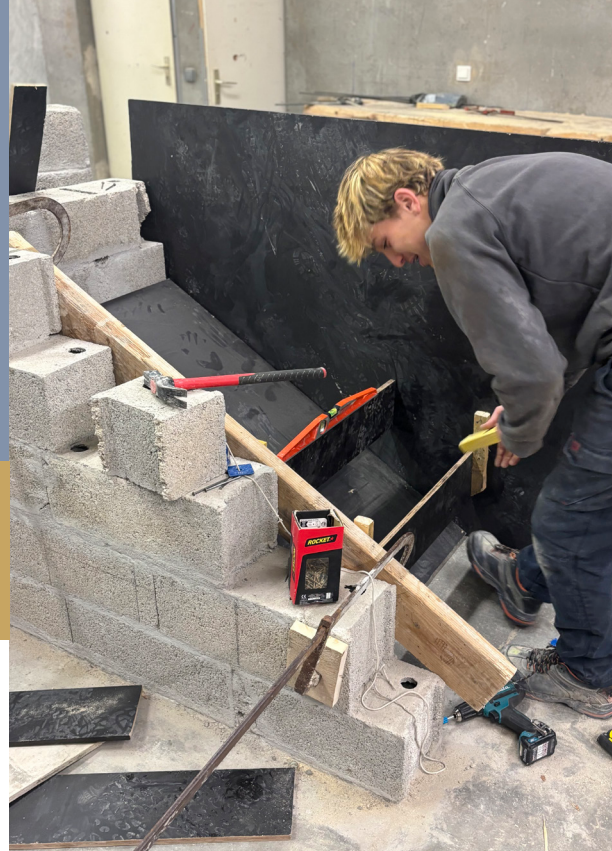
MÉTHODES MOBILISÉES :

Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel

Accompagnement social et professionnel individualisé

Salles de cours équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

Plateaux techniques : Ateliers couverts pour réalisation d'ouvrages, extérieurs réservés pour les ouvrages plus conséquents.
Diverses machines et engins de chantier.



DURÉE DE LA FORMATION :

910h

Sur 2 années / En présentiel

NIVEAU DE SORTIE :

Niveau 4

Diplôme reconnu par l'État

RYTHME DE L'ALTERNANCE :

13 semaines

En CFA / 1ère et 2ème année

INDICATEURS 2024 :

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction des apprentis : 98%

Valeurs ajoutées par l'établissement :
Non évaluées par la plate-forme InserJeune

Taux de satisfaction des entreprises : 88%

Taux d'insertion : 96%

Abandons : 7%

CONTENU DE LA FORMATION :

MATIÈRES GÉNÉRALES :
Expression et connaissance du monde :
Sciences physiques et chimiques :
Mathématiques
Langue vivante (Anglais)
Mobilité (facultatif)
MATIÈRES PROFESSIONNELLES :
Gestion de l'alternance
Technologie métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique
Chef d'oeuvre

COMPÉTENCES VISÉES :

Bloc n°1 - Préparation d'un chantier - Exploitation des données

Bloc n°2 - Réalisation d'ouvrages

Bloc n°3 - Suivi du chantier et communication



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves...)
- Évaluation en entreprise
- Impossibilité de valider par blocs de compétences

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- BP Carreleur mosaïste
- Métiers du plâtre et de l'isolation

Avec de l'expérience, il peut devenir maître ouvrier, voire évoluer vers la direction d'équipe ou l'encadrement de chantier.

RÉMUNÉRATION :

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail. <https://travail-emploi.gouv.fr/>

ACCÈS PAR TRANSPORT :

L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.

- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant;

Contact :

Mme SBERRO Patricia / Tél : 04.50.77.97.25



www.mfr-franclens.fr

101, chemin des Folliets 74910 - Franclens
04 50 77 97 25 • mfr.franclens@mfr.asso.fr